

Crise de semences au Cameroun

- Les paysans, premières victimes
 - Les distributeurs clament leur innocence
 - La recherche accuse
- Et pourtant :**
- Des méthodes pour s'en sortir existent
 - L'application de la loi peut aider

Comme toutes les années à pareil moment (entre mars et avril), les paysans, les organisations de producteurs, les organismes d'appui, bref tous

années antérieures, je ne suis pas sûr de trouver satisfaction".

** " L'année dernière, j'avais acheté 500 kg de semences de pomme de terre chez un fournisseur à raison de 800 Fcfa le kg,

car elle ne produira pas de régimes. La raison à cela étant que les plants que j'avais achetés à l'époque étaient de mauvaise qualité, et ne pourront pas produire".

** Actuellement sur le marché, on rencontre plusieurs personnes qui se disent des semenciers. Sont-ils reconnus? En réalité, je crois que non. Ce sont les vendeurs d'illusion. Ceux-là même qui vendent et changent de comptoir. Cette année, j'ai acheté seulement 65 kg de semences contre 120 kg que j'ai l'habitude d'acheter. J'attends de voir le résultat avant d'apprécier.

** " On m'a dit qu'il existe trop de fausses semences sur le marché. Comment dois-je faire? Je ne sais même pas faire la distinction entre les semences de bonne ou de mauvaise qualité..

Ces témoignages recueillis auprès des agriculteurs de différentes régions du Cameroun traduisent clairement l'environnement de l'activité semencière dans notre pays. Le cafouillage qui existe dans le secteur a des conséquences très graves dans la production agricole.

Ainsi donc l'insuffisance des produits alimentaires est en partie liée à la qualité des semences mises à la disposition des producteurs agricoles. Et pourtant ce ne sont pas des initiatives qui ont manqué, encore moins des chercheurs compétents pour produire de bonnes semences.

pas meilleure que celle de mon voisin qui avait prélevé ses semences sur ses précédentes récoltes, et ce, malgré tout l'entretien et la fertilisation que j'ai apportés. Vraiment ces histoires de semences sélectionnées ne veulent rien dire du tout".

** " Après 8 ans d'entretien et de soins apportés à ma palmeraie de 2 hectares, un spécialiste, de passage dans mon exploitation m'a conseillé de tout supprimer et de replanter à nouveau, au risque de passer ma vie à entretenir inutilement cette palme-

Pendant que les producteurs de maïs se plaignent de semences à bas rendements, l'Institut de recherche agronomique pour le développement (IRAD), seule structure ayant la compétence scientifique actuellement pour produire les semences de base au Cameroun, se plaint de ne pas écouler le stock qu'il produit.

De même, alors que cet exploitant de palmier à huile doit recommencer la plantation, Simon Zok, généticien, chef du programme national de recherche sur le palmier à huile, ne cesse de clamer tout haut que sa structure peut satisfaire les besoins en noix germées sélectionnées et en plants de palmier à huile.

Malgré l'ancienneté dans le domaine, nous continuons à tâtonner. En effet, la production semencière au Cameroun commence vers les années 1960 avec la création par

l'Etat des fermes semencières pour cultures vivrières traditionnelles et pour les cultures de rente (cacao, café). Par la suite, sera mis en place avec le concours de la FAO dans les années 1980-90 le plan semencier national, plan exécuté par la MIDEVIV, avec 3 composantes (le projet semencier Nord, le projet semencier Sud et le projet semencier cacao-café). Vers les années 1990, l'on assiste de façon inattendue et spectaculaire, à la dissolution de la MIDEVIV et à la libéralisation précipitée de sa mission qui était entre autres la production et la vulgarisation des semences. Depuis lors les semences, toutes catégories et toutes variétés, entrent et sortent de façon incontrôlée au Cameroun malgré la loi sur les activités semencières votée depuis 2001 et donc vous pouvez lire la substance à la fin de ce dossier. Un loi qui soupire depuis quatre ans derrière son décret d'application.



Les bonnes semences garantissent une bonne récolte

les véritables acteurs du monde rural s'activent intensément, chacun à sa manière, selon ses sensibilités et selon ses moyens dans le domaine de compétence qui est le sien, et vous comprenez sans doute pourquoi: une nouvelle campagne agricole commence. Il est clair, les années se suivent et se ressemblent, surtout dans le domaine des semences.

** " Chaque année, j'achète mes semences de maïs traités et bien emballés dans les sachets présentables. Cette fois-ci j'ai même changé de magasin, mais jusque là, comme les

A votre service

Recherche partenariaires financiers

Cherche partenaires financiers pour construction d'un étang de barrage de 10 ha minimum pour exploitation intégrée: pisciculture, élevage, fumage.

Contact: Tél.: 755.26.18, Hatyè/Carlos City - Mbangassina.

Plants disponibles en pépinière

Plants disponibles, prêts à planter: Safoutiers, vignes de table (raisin), papayers solo, ylang ylang (arbre à parfum), passions, tamariniers, anacardiens (noix de cajou), citrus, etc. Possibilité de livraison à Yaoundé.

Contact: Tél.: 755.26.18/ Carlos City - Mbangassina.

Soignez-vous naturellement

Chassez le naturel, il revient au galop! C'est vrai. Pour tous vos problèmes de santé, pensez herboristerie, naturopathie. Avec des compléments alimentaires, tisanes et élixirs contre hypertension, diabète, hépatites, maladies virales, prostate, épilepsie, stérilité, obésité, circulation, asthénies et autres maladies associées. Contact: Carlos City, Tél.: 755.26.18. Naturellement, traditionnellement et efficacement vôtre.

Annonce légale

Nom du Gic : Gic l'Union fait la force

N° d'enregistrement : CE/GP/02/04/14170

Activités : Obtention et gestion d'une forêt communautaire et d'une zone de chasse;

-Production vivrière, fruitière et maraîchère;

-Transformation et commercialisation des produits;

-Elevage bétail.

Adresse : BP 16 Yoko, S/C Koulaya Joseph

Siège social : Barki, province du Centre

Nom du délégué : Mviti Janvier

Un vendeur de semences défend la qualité de ses produits

Un arrêt chez un distributeur/ vendeur de semences "certifiées" permet de s'imprégner quelque peu des réalités du commerce des semences sur nos marchés.

La société Jaco et plus précisément le département phytosanitaire de la société Jaco, vend des semences de maïs jaune pour basse altitude (CMS 8704) et de maïs blanc hybride importé d'Afrique du Sud. A 675F le kg de CMS 8704 et 1800F le kg de l'hybride, la quantité de maïs vendu à Jaco s'évalue en tonnes. Selon M. Emmanuel Noumossie, agronome, responsable technique du département phytosanitaire à Jaco, ces semences sont de bonne qualité même si officiellement elles n'ont pas reçu ce cachet, la loi sur la certification n'étant pas toujours en vigueur. Et pour convaincre davantage, M. Noumossie présente la lettre émise par l'IRAD (Institut de recherche agricole pour le développement) pour attester que les responsables de la structure qui leur fournit les semences ont été formés par l'IRAD et sont à mesure de produire des semences certifiées de CMS 8704. Une manière de dire que Jaco n'a pas choisi son fournisseur au hasard.

Mais, même reconnu pour ses capacités techniques de production,

dans un contexte où les multiplicateurs de semences ne sont ni agréés, ni suivis un temps soit peu sur le terrain, il faudrait que le multiplicateur ait suffisamment de bonne volonté pour retourner se ravitailler en semences de base à l'IRAD après chaque cam-



"Nos semences sont de bonne qualité", affirme E. Noumossie de la société JACO

pagne.

Qu'en est-il du maïs hybride qui est importé d'Afrique du Sud? Selon le responsable technique du département phytosanitaire de la société Jaco, la procédure d'importation a été respectée. C'est officiellement que Jaco a été admis à importer les semences. En effet, il a payé les taxes

pour. Il a aussi payé les frais (plus de deux cent mille francs) pour les analyses de ses semences par le service de la quarantaine végétale du ministère en charge de l'agriculture. C'est donc avec le cachet de la quarantaine végétale que ces semences de maïs hybride sud africain entrent au Cameroun. D'ailleurs, Jaco n'est pas le seul à importer des semences de maïs d'Afrique du Sud ou d'ailleurs. D'autres opérateurs économiques opèrent bien dans le secteur. Mais sans vouloir polémiquer, l'état actuel des installations du laboratoire du service de la quarantaine végétale peut susciter bien d'interrogations sur la qualité des services rendus.

Néanmoins, faut-il le reconnaître, jusqu'à ce niveau, Jaco a beaucoup fait. Car très peu de vendeurs de semences installés dans les marchés de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Ngaoundéré pour ne citer que ces cas sont à mesure d'établir la traçabilité de leurs produits. Du maïs de consommation allègrement vendu dans des emballages estampillés "semences certifiées" au maïs sélectionné

moisi, débarrassé de son pouvoir de germination, tout passe sur le marché.

La logique voudrait que les producteurs qui ont choisi d'acheter de la semence sélectionnée en vue de maximiser leurs rendements, se plaignent en cas de déception. Mais comment en serait-il ainsi dans un contexte où, comme le relève E. Noumossie, "dès que le producteur a semé son maïs et le voit pousser et porter un épi, il est content. Il n'a aucune notion de rendement". Néanmoins, a-t-il affirmé, "quand il y a des plaintes pour défaut de germination comme c'est souvent le cas sur le maïs, si nous évaluons avec nos clients que le pourcentage est élevé, nous retirons le lot de semences du marché et le renvoyons au fournisseur".

Le vendeur de semence se retrouve ainsi agent de contrôle et régulateur en même temps. Comment alors s'étonner que sur le marché, du maïs destiné au couscous soit détourné en semence sélectionnée? En l'absence de l'application de la loi sur l'activité semencière on se retrouve dans un système où tout le monde fait tout et personne ne fait rien. Au grand dam des producteurs.

Marie Pauline Voufo

Le multiplicateur fait prévaloir sa technicité et sa bonne foi

Multiplicateur de semences de maïs et de haricot dans la province de l'Ouest depuis 1998, Jean Pierre Ngambou clame haut et fort sa bonne foi et ses capacités techniques.

La Voix Du Paysan: Vous vous présentez comme multiplicateur de semences de maïs et de haricot. Où prenez-vous la semence de base?

Jean Pierre Ngambou: Nous nous ravitaillons à l'IRAD pour ce qui est des semences de maïs composites Kasaï, Coca, CMS 8704 et ATP, les variétés que nous multiplions. Nous ne produisons pas les semences hybrides parce que nous n'en maîtrisons pas la technique. Pour ce qui est du haricot GLP (haricot rouge rayé de blanc), comme l'IRAD ne produit plus de semence de base, je recycle la semence jusqu'à ce que ça perde ses rayures. C'est d'ailleurs ce que font aussi les producteurs, puisque ce recyclage n'influence pas beaucoup le rendement.

LVDP: Où produisez-vous vos semences?

J.P.N.: Notre site se trouve dans le Ndé, entre Bangang-Fokam et Bangangté. Les gens n'y font pas beaucoup de maïs. C'est une zone quelque peu aride où pour réussir dans l'agriculture, il faut utiliser beaucoup de fertilisants. Donc, nos coûts de production sont élevés, mais ce qui nous arrange c'est que nous sommes loin des infestations; nos semences sont saines. Un multiplicateur qui est par

exemple dans la zone de Foubot ne pourrait pas jurer que ses semences sont saines car il y a du maïs frais à tout moment là-bas.

LVDP: N'est-ce pas prétentieux de déclarer que vos semences sont saines sans qu'un spécialiste vous l'ait attesté? Ne savez-vous pas qu'il y a des "vraies fausses" semences sur le marché?

J.P.N.: Tout à fait. Mais, puisque la loi sur l'activité semencière qui permet de suivre les multiplicateurs sur le terrain n'est pas encore applicable, ce que nous nous attelons à faire c'est de mettre en pratique les conseils techniques de production de semences



que prévoient les spécialistes. Et nos clients qui sont les producteurs nous jugent par les rendements qu'ils obtiennent dans leurs champs avec nos semences.

LVDP: Quelle quantité de semences produisez-vous?

J.P.N.: GMR (Grenier du monde rural) qui est notre établissement, a produit en 2004, 11 tonnes de semences de maïs, entièrement vendues à 600F le kg. En début de cette année 2005, on avait 17 tonnes qui ont été épuisées en date du 12 mars dernier. Cette évolution est un indicateur qui montre que les producteurs font confiance à nos produits. En l'an 2000, nous avons acheté à l'IRAD, 50 kg de semence de base de maïs, toutes variétés confondues. En 2005, nous en avons pris 300 kg toujours chez M. Ndioro de l'IRAD de Bambui et vous pouvez

aller le vérifier. Quand nous prenons la semence de base, nous multiplions une seule fois et nous la vendons. Le multiplicateur qui reconduit plus d'une fois la semence de base, gagne sur le dos du paysan.

Pour ce qui est des semences de haricot GLP, c'est difficile d'en vendre 500 kg par an puisque la plupart des producteurs prennent leurs semences dans leur production. Toujours en haricot, GMR essaie de vulgariser le nybé jaune qui se perd déjà, pourtant c'est un haricot très appétissant et productif. Il est aimé des chenilles mais il faut seulement savoir le traiter. Nous avons produit quelques kilos de ses semences cette année et comptons en augmenter la quantité l'année prochaine.

LVDP: Savez-vous qu'il y a en vue l'application des mesures de protection des obtentions végétales?

J.P.N.: Je suis favorable à la protection des obtentions car il faut bien que celui qui crée une variété puisse jouir du fruit de sa recherche. De toutes les façons, si cela doit se répercuter sur le prix des semences, c'est le consommateur qui devra payer le prix.

Propos recueillis par Marie Pauline Voufo